

Ateliers « Passerelle »

6 rue des imprimeurs

67200 Strasbourg

Tel : 03 88 10 34 45



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Concert de restitution finale à la Maison Bleue

Mise en valeur du travail d'écriture musicale des participants

Décembre 2024

« Entraide Le Relais »

6 rue des Imprimeurs – 67200 STRASBOURG - Tél : 03.88.10.34.50 Fax : 03.88.30.41.89

e-mail : secretariat@entraide-relais.fr internet : www.entraide-relais.fr

**Association inscrite au Registre des Associations au volume XXXVII n°107 – SIRET 319995320 00029 –
Code APE 8790B**



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Sommaire

1	Rappel des objectifs	3
2	Les moyens	4
2.1	Les salariés et intervenants	4
2.2	Les moyens matériels et techniques.....	4
3	Les actions réalisées	4
3.1	Phase d'accueil.....	4
3.2	Orientation vers la structure	5
3.3	Personnes présentes dans l'action	5
3.3.1	Caractéristiques des personnes.....	5
4	Les modalités de mise en œuvre.....	7
4.1	Les ateliers collectifs.....	7
4.1.1	Nombres d'ateliers collectifs	Erreur ! Signet non défini.
4.2	Suivi individuel.....	Erreur ! Signet non défini.
4.3	Partenariat et ouverture.....	9
4.4	Les sorties et évolutions.....	9
4.4.1	Quels contrats de travail, quelles formations ?.....	9
4.5	Analyse de ces sorties	10
5	Temps forts 2024 Projets 2025 :	Erreur ! Signet non défini.
	CONCLUSION	11

1 Rappel des objectifs

Le dispositif des ateliers Passerelle tente d'accompagner des personnes isolées, en situation d'exclusion sociale et éloignées de l'emploi.

Une majorité des personnes accueillies sont bénéficiaires du RSA mais nous accueillons également des personnes bénéficiant d'autres allocations ou sans ressource.

Notre objectif est de permettre aux participants de s'engager dans un projet concret. Par le biais du dispositif, les personnes ont l'occasion de retrouver un rythme, de sortir de leur isolement. La participation aux ateliers vise la revalorisation des personnes, la mise en avant de leurs compétences, leur permettre de se confronter aux autres et de travailler sur des freins identifiés afin qu'elles se rapprochent de l'emploi quand c'est possible.

L'action se réalise en conformité avec le cahier des charges de l'Atelier Passerelle validé par la Collectivité Européenne d'Alsace début 2014 et s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel FSE 2023-2025.

2 Les moyens

2.1 Les salariés et intervenants

Service administratif : 0,16 etp (charges indirectes)

Accompagnement social et suivi pédagogique : 1 etp travailleur social

Coordination du projet : 0.8 etp

Encadrant-formateur : 0,50 etp

Psychologue : 0.2 etp

Service entretien - nettoyage : 0,34 etp (charges indirectes)

Prestataires externes avec des compétences spécifiques selon les activités proposées

2.2 Les moyens matériels et techniques

3 bureaux d'accueil pour les intervenants et les usagers

2 salles de réunion et d'accueil des ateliers pour les activités de groupe

1 espace cuisine pédagogique

1 terrain de plantation, 2 serres

Véhicules mis à disposition par l'association

3 Les actions réalisées

3.1 Phase d'accueil

	2023	2024
Nombre d'entretiens d'inscription	46	50
Nombre d'entrées dans l'action	36	33

Nous avons accompagné **36** nouveaux participants en 2024 sur **81** usagers.

Nous sommes toujours confrontés à l'irrégularité de certaines personnes inscrites dans le parcours. Les personnes orientées sont parfois dans de telles difficultés qu'elles peinent à tenir leurs engagements. Crises d'angoisse, difficultés à sortir de chez elles, addictions, prise de traitements rendant les réveils difficiles, autant de freins que nous tentons de travailler avec elles.

3.2 Orientation vers la structure

Les personnes sont orientées vers les ateliers par les partenaires des secteurs médico-sociaux ou professionnels. Le travail partenarial est primordial et est une volonté forte de l'équipe. Il permet un regard croisé sur les accompagnements.

Les principaux objectifs des orientations évoqués par les partenaires :

- Le développement de lien social et la reprise de confiance en soi.
- La reprise d'un rythme en vue de la construction d'un projet professionnel ou d'une insertion sociale.
- Certains partenaires formulent une demande d'évaluation, mettre en situation la personne et évaluer avec elle sa capacité à occuper un emploi.
- Soutenir la personne dans ses démarches de soins (prise de conscience de problèmes de santé et les « prendre en main »)

3.3 Profil des personnes présentes dans l'action

Nombre total de participants : 81

Bénéficiaires du RSA : 56

Sans ressources : 12

Bénéficiaires de l'AAH : 12

Contrat d'Engagement Jeune : 1

69 % des bénéficiaires perçoivent le RSA.

3.3.1 Caractéristiques des personnes

Répartition par sexe :

Homme	54
Femme	27

Nous constatons que les hommes restent majoritaires (66% d'hommes et 34% de femmes). Le parcours d'insertion est proposé aux hommes et aux femmes sans discrimination. Nous assurons un accueil identique.

Tranche d'âge des usagers :

18-24 ans	7
25-44 ans	31
45-54 ans	23
55-64 ans	20
65 ans et +	0

Une majorité des personnes accompagnées sont isolées et ont une période d'inactivité professionnelle assez longue. La santé, incluant aussi les addictions, reste un frein notable pour les personnes que nous accueillons. L'isolement et la perte de confiance peuvent s'y ajouter.

Logement :

La plupart bénéficie d'un logement dans le parc locatif social. En moindre nombre, certaines personnes sont en hébergement d'urgence ou en hébergement type CHRS ou résidence sociale.

Niveau scolaire :

60 % ont un niveau collège ou pas/peu de scolarité

18% ont un niveau CAP

17 % ont niveau BAC

5% ont fait des études supérieures

Les chiffres démontrent un faible niveau de qualification des personnes inscrites aux ateliers Passerelle. En effet, plus de la moitié des personnes accompagnées n'a aucun diplôme et n'est pas allée au-delà du collège. Pour ce public, nous constatons régulièrement des difficultés avec l'écrit, un frein notable pour le retour à l'emploi.

Cependant nous remarquons une augmentation constante du nombre de personnes ayant obtenu un diplôme supérieur au BAC. Ces personnes ont soit obtenu leur diplôme à l'étranger ou soit ont des problèmes de santé physiques ou psychiques entravant leur insertion professionnelle.

Santé :

Nombreuses sont les personnes accompagnées ayant d'importants problèmes de santé : 75 % de notre effectif a des problèmes d'addiction ou de santé psychique ou psychiatrique, diagnostiqués ou non, une part non négligeable dont les difficultés entravent grandement tout projet d'insertion professionnelle. Pour autant, le parcours dans les ateliers garde tout son sens pour ces personnes qui souffrent d'isolement et de stigmatisation dans notre société.

Parmi les personnes accueillies, les personnes souffrant d'addiction tentent le démarrage d'un parcours pour s'occuper, retrouver un rythme et baisser leurs consommations. Cela fonctionne parfois mais cela peut aussi être trop ambitieux dans les situations où la personne doit avant tout stabiliser sa santé avec un soutien médical.

Dans ce type de situation, nous tentons d'adapter le cadre, en leur proposant par exemple, de ne venir qu'une fois par semaine dans un premier temps, afin de ne pas les décourager et de ne pas rompre le lien.

Depuis mars 2023, nous avons la chance de pouvoir compter sur la présence d'une psychologue dans notre équipe 7h par semaine. Son expertise et son soutien de ces situations est plus qu'apprécié. En effet, à plusieurs reprises, elle a pu nous éclairer et nous guider dans nos accompagnements afin de ne pas rompre les parcours de personnes instables psychologiquement. Néanmoins, l'équipe se retrouve parfois sans solution lorsque les personnes sont dans le déni ou ne souhaitent pas voir de médecin. C'est un long travail d'accompagnement que de créer un climat de confiance et d'amener peu à peu la personne vers les soins et vers la reconnaissance d'un handicap. Trois personnes bénéficiaires du RSA ont demandé en 2024 l'obtention de l'AAH, des demandes qui se sont soldées positivement.

3.3.2 Bénéficiaires du RSA :

69% de notre public est bénéficiaire du RSA, dont nous sommes référents ou référents secondaires lorsque la personne est SDF et/ou a besoin d'un accompagnement administratif et social conséquent. Globalement, les contrats d'engagement RSA abordent la vie quotidienne, l'emploi, la formation ou les soins.

Concernant les orientations dans le cadre de la référence RSA, nous avons été confronté à des personnes dont la situation administrative et locative n'a pas permis un démarrage du parcours tel que nous le proposons. En effet, les personnes SDF notamment, sont dans de telles urgences que participer à des ateliers collectifs est impossible.

4 Les modalités de mise en œuvre

4.1 Les ateliers collectifs

356 ateliers ont été organisés pendant l'année soit **1018 heures**. Soit une **moyenne de 29 ateliers par mois**.

Des ateliers sont proposés quotidiennement à raison d'une ou deux activités par jour. Un grand nombre d'ateliers se déroule à une fréquence régulière et fixe à l'année.

Les ateliers couvrent différents domaines et sont variés par leur contenu et leurs approches. De nombreux participants s'inscrivent au même atelier dans la durée, ce qui permet un réel apprentissage, une réelle découverte.

Les ateliers sont choisis dans un premier temps par les bénéficiaires en fonction de leurs projets ou de leurs envies, d'autres sont conseillés par le référent de parcours à la personne quand une difficulté est constatée et qu'un atelier peut aider à la résoudre (par exemple : participer à l'atelier Facilite ta Com pour travailler sa confiance en soi). Néanmoins, malgré nos incitations dans le cadre des entretiens individuels, les personnes ont parfois du mal à se mobiliser et à participer à des ateliers qui les obligent à quitter « leur zone de confort ».

Notre moyenne de participation est de 5 personnes présentes par atelier. Le public étant orienté vers notre dispositif pour travailler la notion d'engagement, de régularité, un bon nombre de participants peine à venir régulièrement. Pour autant, le fait d'être inscrit dans un dispositif permet à certaines personnes de retrouver une stabilité et une ouverture vers l'extérieur. L'accompagnement ne se mesure pas uniquement avec le nombre de participation mais aussi dans le lien tissé avec la structure et les échanges réguliers (qu'ils soient par téléphone ou lors d'entretiens au bureau).

4.1.1 Nombres d'ateliers collectifs

En 2024, nous avons proposé : 356 ateliers.

La pluralité des intervenants (équipe permanente et intervenants extérieurs) venant de différents champs professionnels, est appréciée.

- 95 ateliers Cuisine
- 66 ateliers Jardin
- 47 ateliers Informatique
- 29 ateliers Travaux Manuels
- 27 ateliers Café Papote
- 26 ateliers Artistique
- 21 ateliers photo/visites exposition
- 19 ateliers communication
- 7 ateliers dans le cadre de la semaine des participants
- 6 ateliers d'écriture musicale
- 6 ateliers sport/randonnées
- 4 visites culturelles
- 2 temps conviviaux/repas
- 1 atelier chorale



370 entretiens individuels ont été réalisés dans le cadre du suivi et **50** entretiens d'accueil pour présenter le dispositif.

Constats concernant la participation des usagers :

La régularité dans le parcours et l'implication aux ateliers restent pour une grande partie des personnes accueillies une démarche difficile. La santé, qu'il s'agisse de difficultés d'ordre physique, psychique ou d'addiction, freine considérablement la volonté des participants. Il nous faut conserver le lien et relancer de manière régulière pour éviter le prolongement des absences.

Certaines personnes trouvent avec les ateliers un point d'attache, un moyen de structurer leur semaine. En participant régulièrement à du collectif, elles reprennent confiance en elles et cela permet en parallèle de mettre en place d'autres démarches : des rendez-vous médicaux, des liens familiaux qui se renouent, une mobilisation plus concrète pour trouver une formation, un emploi. S'envisager à nouveau de manière concrète.

4.2 Partenariat et ouverture

Toujours dans une optique d'ouverture et de complémentarité, le service privilégie un travail de partenariat avec les acteurs de l'insertion. Les chantiers ou entreprises d'insertion sont nos interlocuteurs privilégiés lorsque les personnes sont prêtes à reprendre une activité professionnelle.

5.4 Les sorties et évolutions

- 10 démissions pour raison de santé
- 9 sorties en emploi
- 5 fins d'accompagnement (plus de 2 ans dans le dispositif)
- 3 abandons
- 3 démissions pour non-adhésion
- 3 démissions pour déménagement
- 2 sorties car incarcération
- 2 réorientations vers France Travail
- 1 accès à une formation qualifiante
- 1 réorientation vers un accompagnement social

5.4.1 Quels contrats de travail, quelles formations ?

• 6 CDDI (Emmaüs Mundo (2 contrats) ; Scoprobat ; Agent d'Entretien dans un collège ; Emi Creno ; Presta t'erre)
• 2 missions intérimaires (BTP)
• 1 contrat en tant qu'agent vacataire (cantine scolaire)
• 1 formation qualifiante (agent d'entretien Greta) • 3 formations pré qualifiantes (PASS 'Insertion, Formatik, Parcours II à l'Atelier)

- 2 stages réalisés (Esat Eссор, Carrefour City Employé Libre-Service)
- 2 stages réalisés avec l'Association (tôt ou t'art) vidéo et théâtre.

5.5.1 Analyse de ces sorties

Les démissions sont souvent liées à une impossibilité des personnes à s'inscrire dans la régularité du fait de leur état de santé. Dans ce cas précis, nous procédons à une réorientation vers un dispositif d'accompagnement social ou spécifique santé. Parfois aussi, elles démissionnent car elles souhaitent trouver un emploi et être rémunérées et ne souhaitent pas participer à des ateliers collectifs à visée d'insertion sociale. Ce passage aux ateliers peut être, dans certains cas, un déclic et inciter les personnes à se mobiliser dans une recherche d'emploi plus assidue. Dans ces situations stabilisées, nous réorientons vers France Travail comme référent principal.

5 Temps forts en 2024 et projets pour 2025 :

L'année 2024 a été marquée par des projets culturels et partenariaux :

- Un projet photo en partenariat avec la salle d'exposition la Chambre s'est déroulé sur plusieurs séances, les participants ont eu l'occasion de rencontrer des résidents de l'Ehpad « Les mélèzes » et de mener à bien un projet photo avec eux. Un travail mis en valeur à la Chambre lors d'une exposition finale.



- Nous avons participé à des chantiers participatifs avec l'Atelier NA notamment pour la construction de mobilier urbain sur l'Elsau, des chantiers où différents publics se rencontrent (étudiants, retraités, personnes accompagnées...).
- L'atelier artistique a connu une fois de plus, un franc succès niveau participation. L'artiste plasticienne qui anime ces ateliers a mis en place des ateliers plus directifs que l'année précédente, ce qui a sécurisé les personnes et leur a permis une belle marge de progression. Elle a notamment accompagné un groupe voire un spectacle de magie et de danse au Maillon. Le groupe a pu participer à une séance de médiation en amont. Les participants de l'atelier artistique ont également réalisé les décors pour un concert organisé par Entraide Le Relais.

- Fin 2024, nous avons pu proposer des ateliers d'écriture musicale aux participants des ateliers passerelle, avec l'intervention d'un auteur compositeur. Les textes des participants ont été mis en musique. Le résultat a donné lieu à un concert final au sein de la salle de spectacle La Maison Bleue, durant lequel les personnes ont pu chanter, slammer leurs mots.
- L'atelier Café Papote proposé par notre collègue psychologue connaît une participation fluctuante. Ces temps qui se veulent à participation libre, se transforment parfois en entretiens individuels. Cela donne l'occasion à notre collègue de rencontrer des personnes qu'elle n'arriverait pas à rencontrer lors d'un entretien formel dans un bureau. En effet, même si les personnes savent qu'une psychologue est à leur disposition deux matinées par semaine au sein du dispositif, nombreuses sont celles qui rencontrent des difficultés à franchir sa porte.
- Notre partenariat avec Emmaüs Connect pour l'animation des ateliers informatique est toujours apprécié. Nous tentons de faire des ponts entre nos deux structures pour que les personnes qui fréquentent nos ateliers informatiques puissent compléter leurs apprentissages en allant à Emmaüs Connect par ailleurs.
- Nous avons également reconduit en 2024 *la semaine des participants* durant laquelle ce sont les personnes volontaires en collaboration avec un membre de l'équipe qui ont animé les ateliers. Il s'agit de valoriser les compétences individuelles et de prouver aux personnes qu'elles ont des savoirs à transmettre.
- Fin d'année, nous avons également tenu un stand avec quelques volontaires lors de la fête de Noël de l'Elsau. Une occasion festive de responsabiliser les personnes sur des tâches et valoriser leurs savoir-faire.
- Nous avons orienté 3 personnes vers le dispositif HOP en partenariat avec Tôt ou t'art. Ces stages sur un temps condensé sont de belles occasions d'ouverture artistique et de travail sur la confiance en soi.

CONCLUSION

La participation aux ateliers a un effet thérapeutique pour un bon nombre de personnes. L'accès à l'emploi ou la formation n'est pas notre seul objectif d'accompagnement. Avant tout nous remarquons que des individus acceptent pour la première fois de s'inscrire dans un dispositif après un long parcours d'errance et d'isolement.

L'état de santé du public rencontré aux ateliers passerelle se dégrade. Nous passons de 65 % (premier semestre 2024) à 75 % (fin 2024) de personnes inscrites, porteuses d'un handicap psychique voire psychiatrique (diagnostiquées ou non) s'accompagnant très souvent de problèmes d'addiction et/ou d'isolement.

La pluralité d'approches au sein du dispositif est salubre, pour autant amener le public à consulter notre psychologue, lorsque c'est nécessaire, n'est pas « chose aisée ». Nous nous trouvons parfois démunis face à certaines situations.

La mobilisation du public est une difficulté grandissante au sein du dispositif. Ce sujet abordé en réunion d'équipe vient requestionner nos pratiques, comment encourager à plus de régularité sans pour autant entrer dans un accompagnement « autoritaire et infantilisant ».

Le public rencontré étant de plus en plus fragile, le parcours censé durer 2 années, se poursuit parfois au-delà. Ceci, afin de permettre aux personnes sans perspectives, ou pour lesquelles il ne semble pas y avoir de dispositifs adaptés, de maintenir une activité régulière, un lien. C'est ainsi que le mercredi, nous proposons depuis quelques mois, un atelier où anciens et participants actuels se retrouvent autour du « Jardin de Papi Jean ». Cette initiative est une réponse partielle, dans la mesure de nos possibilités, au besoin prégnant d'un public en perte de repère qui a surtout besoin d'avoir une place, un rôle dans la société. Notre collègue psychologue maintient également un lien avec certaines personnes après la fin de leur parcours. En effet, cette fin d'accompagnement peut être mal vécue, il s'agit d'éviter une dégradation de leur état de santé.

Les dernières annonces de la CeA concernant le budget 2026 et la priorité donnée aux personnes les plus proches de l'emploi ne sont pas sans nous inquiéter. Pour autant, nous gardons le cap et poursuivons les projets qui nous animent et qui ont du sens pour le public.



Travaux Manuels septembre 2024